



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ISIA

**Hôtel Samokov
BOROVEC, BULGARIE
04.06.2006 – DE 16 H A 17 H 30**

ORDRE DU JOUR:

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président ouvre l'Assemblée des délégués à 16 h et remercie l'Association bulgare des moniteurs de ski d'avoir organisé le Congrès 2006. Il remercie également les interprètes de leur bon travail durant le Congrès.

Le Président présente les membres de la présidence et, comme aucune demande de modification de l'ordre du jour n'a été déposée, passe à l'ordre du jour. Auparavant, il laisse encore la parole au président de l'INTERSKI, Erich Melmer.

Erich Melmer salue toutes les personnes présentes et souhaite plein succès à l'Assemblée. Il signale que les problèmes doivent être résolus ensemble et qu'il est aussi dans l'intérêt de l'INTERSKI d'avoir une ISIA forte, qui accorde le poids nécessaire aux opinions des moniteurs de ski professionnels et qui garantit une atmosphère de renouveau dans les sports de neige.

Le secrétaire général remet au président une liste de présence, qui permet de constater quelles associations membres sont représentées lors du Congrès :

Liste de présence et voix de l'ISIA - Congrès 2006

| Pays | Timbres | Payé | | Nbre de voix par pays | Représenté par | Nbre de voix lors du Congrès |
|-----------------|---------|------|-----|-----------------------|--------------------|------------------------------|
| | | Oui | Non | | | |
| Andorre | 500 | X | | 1 | absent | 0 |
| Argentine | 500 | X | | 1 | Martin Bacer | 1 |
| Australie | 500 | X | | 1 | absent | 0 |
| Belgique | 120 | X | | 1 | absent | 0 |
| Bulgarie | 210 | X | | 1 | Petar Iankov | 1 |
| Canada | 500 | X | | 1 | Normand Lapierre | 1 |
| Chili | 70 | X | | 1 | absent | 0 |
| Croatie | 260 | X | | 1 | absent | 0 |
| Danemark | 200 | X | | 1 | absent | 0 |
| Allemagne | 3.050 | X | | 5 | Christian Lechner | 5 |
| Finlande | 300 | X | | 1 | Juha Pekka Olkola | 1 |
| France | 9353 | X | | 11 | Fernand Masino | 11 |
| Lichtenstein | 20 | X | | 1 | absent | 0 |
| Grande-Bretagne | 700 | X | | 2 | Peter Kuwall | 2 |
| Grèce | 250 | X | | 1 | Arachovitis George | 1 |
| Pays-Bas | 250 | X | | 1 | Frank Luiten | 1 |
| Irlande | 20 | X | | 1 | Gerry Abramovitz | 1 |
| Israël | 120 | X | | 1 | excusé | 0 |
| Italie | 9.450 | X | | 11 | Dino De Gaudenz | 11 |
| Japon | 1.180 | X | | 3 | Yuici Mabuchi | 3 |

| | | | | | | |
|------------------|--------|---|--|----|------------------|----|
| Monténégro | 80 | X | | 1 | Mileta Lekovic | 1 |
| Nouvelle-Zélande | 500 | X | | 1 | excusé | 0 |
| Norvège | 400 | X | | 1 | absent | 0 |
| Autriche | 2.000 | X | | 3 | Meinrad Steiner | 3 |
| Pologne | 150 | X | | 1 | Andrzej Milewski | 1 |
| Roumanie | 50 | X | | 1 | Codru Popescu | 1 |
| Russie | 0 | X | | 1 | absent | 0 |
| Suède | 400 | X | | 1 | absent | 0 |
| Suisse | 4.500 | X | | 6 | Claude Meyer | 6 |
| Rép. Slovaque | 50 | X | | 1 | Jaroslav Pavelka | 1 |
| Serbie | 70 | X | | 1 | absent | 0 |
| Slovénie | 500 | X | | 1 | Dusan Videmsek | 1 |
| Espagne | 2.000 | X | | 3 | Hans Breitfuss | 3 |
| Rép. Tchèque | 100 | X | | 1 | Jiri Kotaska | 1 |
| Turquie | 100 | X | | 1 | Usta Yahya K. | 1 |
| Hongrie | 20 | X | | 1 | Katalin Egri | 1 |
| Etats-Unis | 300 | X | | 1 | absent | 0 |
| Total : 37 pays | 32.863 | | | 73 | 18 pays absents | 59 |

Pour terminer, le président constate que sur 37 pays, 23 sont présents, disposant d'un total de 59 voix sur 73.

Les membres du Comité sont présents au complet.

L'Assemblée des délégués a été convoquée et réunie conformément aux Statuts ; le quorum est ainsi atteint.

Le président déclare ainsi l'Assemblée ouverte et passe directement au point 2) de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ISIA DU 01.12.2005, LEVI, FINLANDE

Décision 1/AD 2006 :

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2005 de Levi, Finlande, est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ISIA, DES COMMISSIONS, DU SECRETAIRE ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Le Président rappelle que lors de l'Assemblée des délégués de Levi, la présidence a été mandatée pour représenter l'ISIA à Bruxelles, auprès de l'UE. Entre-temps, deux séances de la Commission juridique ont eu lieu, tout comme une rencontre officielle avec le vice-président de la Commission européenne, Franco Frattini.

La Commission technique, sous la présidence de Richi Walter, a soumis des propositions de modifications du Règlement des CM, ainsi que des réflexions sur la future structure de l'INTERSKI.

L'année dernière, la Commission de marketing a été, avec les affiches, les brochures et le CD, passablement occupée. A ceci s'ajoute l'actualisation permanente du site Internet de l'ISIA.

Pour la Commission juridique, le programme de travail de l'année prochaine prévoit, sous la houlette de Dino De Gaudenz, vice-président, la fondation d'une section européenne au sein de l'ISIA. Cette Commission devrait se mettre au travail prochainement.

La Commission technique va remanier le Règlement des CM et soumettre des propositions sur les moyens d'organiser un nouvel événement technique.

Au sein de la présidence, il a aussi été discuté du développement de l'INTERSKI ; toutefois, ce problème concerne tous les événements du secteur. Il est de plus en plus difficile de financer de telles manifestations. Il n'y a plus ni sponsors, ni argent, et la manifestation ne peut s'autofinancer. La présidence va s'attaquer à ces circonstances et en discuter. Le financement de telles manifestations doit être entièrement repensé. Actuellement, nous vivons de notre capital. Nous ne devons pas nous soucier de l'avenir pour l'instant, car nous disposons encore de réserves d'un quart de million de francs environ ; toutefois, celles-ci seront bientôt épuisées. Une planification à long terme sera élaborée avant d'être soumise à l'AD.

4. ADOPTION DES COMPTES ANNUELS 2005 ET DECHARGE DE LA PRESIDENCE

Le trésorier Jiri Kotaska présente le détail des comptes annuels 2005 et explique les sections sur les recettes et les dépenses (voir annexe). Comme aucune question sur les comptes annuels n'est posée, Martin Bacer fournit les résultats de la vérification des comptes. La comptabilité est tenue de manière claire et ordonnée. Toutes les données et les dépenses ont été portées sur les livres de manière ordonnée et correspondant au budget. Les vérificateurs des comptes proposent l'adoption des comptes annuels.

En accord avec la proposition des vérificateurs de comptes, le président demande à l'Assemblée des délégués d'adopter les comptes annuels 2005.

Décision 2/AD 2006 :

L'AD adopte à l'unanimité les comptes annuels 2005 et décharge la présidence et le président.

5. ADOPTION BUDGET 2007

Le budget 2007 est présenté par Jiri Kotaska, trésorier (voir annexe).

Aucune question n'est posée sur le budget. Jiri Kotaska explique que la situation n'est pas encore effrayante : en effet, l'ISIA dispose encore de suffisamment de réserves. Cependant, une planification minutieuse des finances est indispensable.

Décision 3/AD 2006 :

L'AD adopte le budget 2007 à l'unanimité.

6. COTISATIONS DES MEMBRES

D'après le droit suisse auquel est soumise l'ISIA, le montant des cotisations des membres doit être voté chaque année, même si aucune modification n'est prévue. Le président propose de maintenir, pour 2007, les cotisations des membres à leur niveau actuel.

Décision 4/AD 2006 :

L'AD vote à l'unanimité en faveur du maintien, pour 2007, du montant des cotisations des membres : CHF 750 de cotisation de base pour chaque association membre disposant jusqu'à 500 moniteurs de ski de formation supérieure, puis CHF 1,50 supplémentaire pour chaque autre professeur de ski avec formation supérieure.

7. ADAPTATION ET SPECIFICATION DU STANDARD MINIMUM DE L'ISIA

C'est Björn Zeitz qui traite ce point à l'ordre du jour et explique, entre autres, qu'il n'est pas raisonnable d'effectuer des changements, aussi longtemps que nous ignorons les exigences pour la mise en place d'une plate-forme commune et la façon de poursuivre le travail avec Bruxelles. Le standard minimum de l'ISIA est un symbole de qualité pour tous les moniteurs de ski professionnels et est reconnu par tous les pays membres de l'ISIA.

Zeitz relate, entre autres (voir annexe) :

- une nouvelle fois, les résultats de la Séance d'Innsbruck
- les résultats de la séance de Levi, Finlande
- le contenu des lettres de l'Autriche, datée de janvier 2006, et de la France, datée d'avril 2006, en soulignant particulièrement, comme WALTER, l'art. 6 des Statuts
- la nouvelle directive de septembre 2005, qui n'a pas été adoptée, mais sera remaniée
- les conditions exactes pour atteindre une future plate-forme commune

Personne ne demandant la parole sur ce thème, on passe au point à l'ordre du jour suivant.

8. DEMANDES D'ADHESION

Le président rappelle qu'il a été décidé de soumettre les demandes d'adhésion au contrôle de la CT. En effet, la CT doit vérifier que les associations ont bien rempli le standard minimum de l'ISIA et qu'elles ont soumis tous les documents requis.

Pour les nouvelles demandes d'adhésion, la Commission juridique a entrepris, sur la base du questionnaire de l'ISIA, des vérifications selon les paragraphes 5 et 6 des Statuts de l'ISIA. La vérification, par la Commission technique, des formations et des examens, ainsi que du maintien du standard minimum de l'ISIA, n'a pas pu avoir lieu. C'est pourquoi aucune nouvelle adhésion ne peut être votée pour l'instant.

Deux nouvelles demandes d'adhésion ont été soumises, et ce, de la part de la Macédoine et de Saint-Marin. Pour l'instant, les documents soumis semblent satisfaisants. Une vérification des formations, ainsi que de l'organisation et des structures locales, n'a pas encore été réalisée.

La présidence propose d'accorder à la Macédoine et à Saint-Marin, qui rejoignent ainsi l'Ukraine, le statut de pays adhérent. Ce statut sera maintenu jusqu'à ce que les vérifications soient terminées.

Si les pays adhérents ne disposent pas, il est vrai, des droits d'un membre à part entière, ils reçoivent toutes les informations ayant trait à l'ISIA et sont invités à toutes les manifestations de celle-ci.

Décision 5/AD 2006 : l'Assemblée des délégués prend note des demandes d'adhésion des associations de moniteurs de ski professionnels de Macédoine et de Saint-Marin et accorde à ces pays le statut de pays adhérent.

9. DIVERS

Juksu Olkola, qui a, en tant que chef du CO et président de l'Association finlandaise des moniteurs de ski, organisé les CM de décembre dernier, remercie encore une fois l'assemblée d'avoir accepté que cet événement se déroule en Finlande. Pour lui, accueillir trois cent moniteurs de ski venus de vingt-quatre pays a été un vrai plaisir. La neige faisait défaut encore deux semaines avant la manifestation, mais au dernier moment, tout a bien fonctionné

et il y a eu une belle fête. La Finlande n'est qu'un petit pays sans Alpes, mais les Finnois naissent pour ainsi dire sur les skis, et les enfants commencent à faire du ski, à l'école, dès leur plus jeune âge. Ainsi, la Finlande est fière de faire partie de l'ISIA.

Au nom de tous les membres, le président Campell remercie une nouvelle fois ses amis finnois de la bonne organisation de l'événement et des moments inoubliables auxquels il a donné lieu.

Il rappelle que l'ISIA organise des CM tous les quatre ans et que deux candidats se sont déjà proposés pour les prochains CM : la Slovénie, avec Maribor, et l'Autriche, avec Schladming. Les deux candidats se présentent brièvement.

Bostic explique que l'association slovène appuie la candidature de Maribor, qui bénéficie d'une solide expérience dans l'organisation de grandes manifestations. Il espère y retrouver tous les membres de l'ISIA en 2009.

Meinrad Steiner présente rapidement Schladming, fait référence aux nombreuses Coupes du monde qui y ont été organisées, aux CM qui s'y sont déroulés en 2001, et souligne qu'il est ouvert quant aux dates de la manifestation. Les CM de l'ISIA peuvent aussi bien se dérouler en décembre qu'au début de l'année.

A cette occasion, le président Campell aimerait fournir quelques informations supplémentaires sur l'INTERSKI. L'ISIA est responsable de l'établissement du programme de l'INTERSKI, dont il s'occupe lui-même. Il se compose d'ateliers, de démonstrations des pays et de conférences qui ont lieu l'après-midi. Chaque pays qui souhaite organiser un atelier doit en exposer le contenu le jour précédent. Divers événements sont également organisés, et, à la demande de la Corée, une nouveauté a été introduite : l'école INTERSKI. Chaque pays doit mettre, chaque jour, un à deux enseignants à la disposition du Congrès pour des cours de ski. Une autre nouveauté concerne les conférences, qui ont lieu à la veille de chaque atelier.

Erich Melmer, président de l'INTERSKI, transmet encore une fois les salutations de l'INTERSKI et de son secrétaire général, Fritz Mares. Il explique qu'il y a effectivement eu quelques problèmes avec l'organisation du Congrès INTERSKI 2007. Il y a eu plusieurs changements au sein du CO coréen, et il est devenu difficile de trouver les responsables. Les prix ont dû être considérablement augmentés et ne correspondent plus à ceux présentés lors de la candidature. D'autres engagements n'ont pas pu, eux non plus, être tenus.

Dans ces circonstances, la présidence de l'INTERSKI a décidé de poser un dernier ultimatum à la Corée. E. Melmer est allé en Corée pour négocier les prix et l'organisation. Au sein du CO, il y a également eu des querelles importantes, et personne n'a pu prendre d'engagements fermes. Lors d'un séjour à Whistler, au Canada, qui est candidat à l'INTERSKI 2011, on lui a signalé que le Canada serait prêt à venir à la rescousse si l'ISIA devait se retirer de Corée. Peu après le retour d'E. Melmer du Canada, de nouveaux problèmes avec la Corée sont apparus. Sur ce, E. Melmer a spécifié à l'association coréenne, par écrit, que le Congrès, dans ces conditions, ne pourrait se dérouler en Corée. Il s'est ensuite rendu une nouvelle fois à Whistler pour constater que cette station elle aussi ne pourrait maintenir ses prix, vu le peu de temps qui lui restait à disposition. Alors qu'il était encore à Whistler, E. Melmer a reçu un fax de Corée, et, quelques jours plus tard déjà, une délégation de Corée se trouvait à Dalaas. Un CO entièrement nouveau avait été fondé en Corée, formé de personnes toutes compétentes, qui avaient reçu, des plus hautes sphères, l'assurance que le Congrès pourrait être organisé.

Ainsi, le Congrès aura bien lieu en Corée. Le président Melmer demande au plus grand nombre de membres de se rendre, en janvier 2007, à Yong Piong. Il souhaite encore particulièrement remercier de leur disponibilité l'association canadienne des moniteurs de ski, ainsi que Normand Lapierre.

Riet Campell rappelle ce qu'il a souligné lors de l'ouverture de l'AD, c'est-à-dire qu'il est de plus en plus difficile de prendre en charge et d'organiser de tels congrès. Pour les associations participantes aussi, il est de plus en plus malaisé de trouver un financement. La présidence de l'ISIA s'est donné pour tâche de discuter sur le nombre d'événements que les associations membres peuvent supporter et sur l'importance, pour les membres, de leur participation à de tels événements. Quels bénéfices peuvent-ils en tirer ?

Les problèmes des organisateurs des derniers Congrès INTERSKI sont connus. Des dettes importantes subsistent depuis Beitostolen, à la suite desquelles l'association elle-même a presque sombré. Même en Suisse, après Montana, des dettes considérables sont restées sur les bras du CO, que l'association suisse a pu, par chance, payer.

Toutefois, il faudrait sérieusement réfléchir à réunir les diverses manifestations et à les pourvoir d'un contenu concret, utile aux pays participants et susceptible de ranimer l'intérêt des sponsors.

Comme la parole n'est plus demandée sur ce point, le président remercie tous les participants de leur présence, et les interprètes de leur bon travail. Une nouvelle fois, il présente ses excuses à l'Association hongroise des moniteurs de ski à cause de l'erreur qui s'est produite lors des CM de Levi, en Finlande : celle-ci a en effet permis à des coureurs hongrois non autorisés de se présenter au départ. Il lève la Séance à 17 h 30, en indiquant que la prochaine Assemblée des délégués se déroulera dans le cadre du Congrès INTERSKI, le 30.01.2007, à Yong Piong, en Corée.

Le président
Riet R.Campell

Le secrétaire général
Hugo Reider